

5-1-4 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION ANNUELLE

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
WEBOGRAPHIE	3

L'organisme public prévoit un dispositif d'évaluation annuelle et notamment un support d'entretien, des outils d'aide aux évaluateurs et aux évalués, une formation des managers et un suivi des résultats

Objectif : Mettre en place des processus, des systèmes et des structures permettant de mettre en œuvre les principes et les pratiques de responsabilité sociétale (Iso 26000 article 6.2.3.1)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Élaborer des critères d'évaluation prenant en compte les caractéristiques des métiers
- Définir les grilles de compétences
- Former les managers à l'évaluation annuelle
- Créer des outils d'aide pour les évaluateurs et les évalués
- Exploiter les résultats
- Suivre et rendre compte des actions mises en place suite à l'exploitation des résultats
- Mettre en place un dispositif de recours
- Définir, si besoin, des objectifs communs à toute une catégorie de personnel et notamment le management
- Définir pour l'ensemble des personnels des objectifs de *RSO*
- Profiter de l'entretien annuel pour évaluer le bien être au travail des personnels

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nombre d'outils (guides, etc.) créés
- % de réalisation des entretiens
- % des managers formés
- Nombre d'actions mises en place (ex : formations) suite à l'entretien
- Nombre de contestations de l'évaluation
- Évaluation régulière de la satisfaction des personnels par rapport au dispositif d'entretien d'annuel (questionnaire, baromètre)

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Communication
- Direction
- Instances représentatives des personnels
- Managers
- Personnels
- RH

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Site Vos droits - Service Public [p.3]

WEBOGRAPHIE

Site Vos droits - Service Public : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F31854.xhtml>